

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MAIRES DE LA MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE,

TENUE PAR VISIO-CONFÉRENCE (ZOOM), JEUDI, LE 28 MAI 2020

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue jeudi, le 28^e jour du mois de mai 2020 à 9h00 par visio-conférence (ZOOM), à laquelle ont participé :

- Monsieur Yves Boyer, maire
- Monsieur Jean Cheney, maire
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Ronald Lécuyer, maire
- Madame Lise Sauriol, mairesse
- Monsieur André Chenail, maire
- Monsieur Robert Duteau, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Madame Chantale Pelletier, mairesse
- Monsieur Drew Somerville, maire

Le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville siégeant avec quorum sous la présidence de M. Paul Viau, maire et Préfet.

Monsieur Rémi Raymond directeur général est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Paul Viau, préfet, déclare la séance ouverte, il est 9 h 05.

2020-05-89 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par Mme Chantale Pelletier et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 mai 2020, tel que reproduit ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU PRÉFET
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉVALUATION FONCIÈRE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-05-90 3. AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉVALUATION FONCIÈRE

CONSIDÉRANT la résolution 2011-10-185, retenant les services professionnels de la firme d'évaluateurs «Evimbec Ltée» afin d'assurer la gestion des rôles d'évaluation foncière pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2020 inclusivement;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la clause 6.4 du Cahier des charges de l'appel d'offres et soumission des services professionnels en évaluation foncière, «Le contrat se renouvellera automatiquement et ce, pour une durée additionnelle de neuf (9) ans, à moins que l'une des deux parties n'informe l'autre du contraire par courrier recommandé avant le 1^{er} juin de l'an 2020 »;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville de ne pas reconduire le contrat de services professionnels en évaluation foncière conclu par la MRC avec la firme Evimbec Ltée;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Cheney, appuyé par M. André Chenail et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la MRC confirme la fin du contrat de services avec la firme Evimbec Ltée au 31 décembre 2020;

QUE le conseil autorise, en plus de l'envoi par courrier recommandé, la signification à ladite firme de la présente résolution par huissier.

2020-05-91 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par M. Robert Duteau et résolu :

QUE la séance soit levée à 9h11.

Paul Viau

Préfet

Rémi Raymond

Directeur général et
Secrétaire-trésorier